

Présentation Lancé en 2003, le CAS Compliance in Financial Services est le nouvel intitulé du CAS in Compliance Management décerné par l'Université de Genève conjointement avec le Centro Studi Villa Negroni depuis 2014. Les conditions d'admission et le programme de formation ne changent pas.

Les Universités de Genève, de Saint-Gall et le Centro Studi Villa Negroni à Lugano ont adopté un standard suisse pour la formation postgrade des compliance officers dans les services financiers. Ces formations continues en cours d'emploi (20 crédits ECTS) de haut niveau sont orientées vers les besoins de la pratique dans les principales activités financières, à l'exception de l'assurance.

Le CAS Compliance in Financial Services est proposé dans les trois langues officielles à Genève, Lugano et Zurich.

A l'issue de la formation offerte à Zurich depuis mars 2018, l'Institut pour les sciences juridiques et la pratique du droit de l'Université de Saint Gall décerne également un CAS Compliance in Financial Services.

Objectifs Cette formation continue en emploi d'environ 160 heures entend fournir à des personnes déjà actives dans les services financiers les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à assurer, à organiser et à superviser des activités de Compliance. Son contenu, orienté vers l'acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire, a été conçu par un comité formé de praticiens et d'enseignants.

Public-cible Ce certificat s'adresse d'abord aux personnes déjà actives dans une fonction de Compliance ou appelées à le devenir dans des établissements bancaires, auprès de négociants, dans des sociétés de gestion de fortune et d'autres sociétés financières. Elle vise également les cadres de direction, les réviseurs internes ou externes et les membres des organismes d'autorégulation.

Approche pédagogique et examens Chacun des 5 modules d'enseignement est pris en charge par une équipe d'intervenants qui coordonnent étroitement leur contribution quant à la matière examinée et aux méthodes pédagogiques mises en œuvre. Outre des exposés théoriques accompagnés de lectures appropriées, l'enseignement est largement fondé sur l'étude de cas pratiques. Les 5 modules sont évalués séparément ou par groupe de deux par un examen écrit ou oral et selon les modalités décidées par le comité de direction du programme. Les examens ont lieu en dehors des heures de cours. L'obtention du certificat est conditionnée à la réussite de chaque examen séparément. L'investissement global représente 300 à 400 heures de cours, de travail personnel et d'examens.

**Conseil de
direction****Katia Villard, présidente***Professeure, Université de Genève***Claude Bretton-Chevallier***Docteure en droit, avocate, NOMEA, Genève***Natacha Polli***Consultante, PAZ Consultants SA, Genève***Tamara Erez***Avocate, Directrice,**Centro Studi Villa Negroni, Lugano-Vezia***Rosa Cappa***Avocate, Studio legale e notarile Gaggini & Partners, Lugano***Contenu***(sujet à
modifications)*

La Compliance minimise les risques réglementaires et de réputation par la mise en place de principes, de règles et de procédures conformes aux exigences légales, réglementaires et déontologiques, par une surveillance continue de la conformité des pratiques ainsi que par des conseils et des formations. L'enseignement est structuré en 5 modules comptabilisant environ 160 heures, soit 20 crédits ECTS (European Credits Transfer System). Les cours sont en principe dispensés les vendredis après-midi ou toute la journée. Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires genevoises.

Cinq modules répartis de janvier à décembre**Module 1 - Cadre législatif et réglementaire (22 heures, 3 crédits)**

- 1.1 Conformité, risque de conformité et compliance
- 1.2 Lois, réglementations et autorégulation
- 1.3 Banques, établissements financiers et autres intermédiaires financiers
- 1.4 Organisation appropriée
- 1.5 Activités transfrontières
- 1.6 Garantie d'une activité irréprochable
- 1.7 Etude et résolution de cas pratiques

**Module 2 - *Know Your Customer*, lutte contre le blanchiment
et la corruption, conformité fiscale (36 heures, 4 crédits)**

- 2.1 Cadre légal et réglementaire général
- 2.2 Eléments de droit pénal général et de procédure pénale
- 2.3 Droit pénal : Infractions patrimoniales pertinentes et faux dans les titres
- 2.4 Blanchiment et défaut de vigilance
- 2.5 Droit pénal : corruption
- 2.6 Obligations formelles de diligence
- 2.7 Obligations matérielles de diligence
- 2.8 PEP
- 2.9 Lutte contre le financement du terrorisme, sanctions internationales et embargos

- 2.10 Obligations de clarification et décisions subséquentes
- 2.11 MROS
- 2.12 Digitalisation et blanchiment
- 2.13 Cas pratiques

Module 3 - Produits bancaires et financiers (30 heures, 4 crédits)

- 3.1 Compliance et crédits
- 3.2 Cas pratiques : Crédits
- 3.3 Produits et cryptoactifs
- 3.4 Compliance officer dans l'asset management
- 3.5 Placements collectifs de capitaux sous l'angle du droit suisse
- 3.6 Rôle et responsabilité de la direction de fonds de droit suisse
- 3.7 Placements collectifs de capitaux en Europe
- 3.8 Offre de placements collectifs en Suisse
- 3.9 Produits structurés : Conception, acteurs
- 3.10 Rôle et responsabilités de la banque dépositaire au sens de la LPCC
- 3.11 Mise en œuvre d'un savoir-faire : Création et distribution de produits

Module 4 - Services d'investissement, négoce des valeurs mobilières et comportement sur les marchés (34 heures, 4 crédits)

- 4.1 Cadre général : services et marchés financiers
- 4.2 Offre de services d'investissement
- 4.3 Services de conseil et de gestion
- 4.4 Gestionnaire externe
- 4.5 Cross-border dans la gestion et le conseil
- 4.6 Abus de marché : répression pénale et règles de comportement
- 4.7 Compliance en salle des marchés
- 4.8 Finance durable
- 4.9 Analyse financière
- 4.10 Opérations du personnel
- 4.11 Annonce des participations importantes
- 4.12 IPO et ICO

Module 5 - Fonction compliance (32 heures, 4 crédits)

- 5.1 Tâches et organisation de la fonction compliance d'une banque suisse et au sein d'un groupe
- 5.2 Surveillance consolidée
- 5.5 Structure et gestion du cadre réglementaire interne
- 5.1 Fonction compliance et autres fonctions de contrôle
- 5.6 Compliance et technologie
- 5.4 Présentation et communication pour la compliance
- 5.7 Intervention du régulateur

Journée séminaire compliance (8 heures, 1 crédit)

A déterminer

Co-directrices**Claude Bretton-Chevallier**

Docteure en droit, avocate, NOMEA, Genève

Natacha Polli

Consultante, PAZ Consultants SA, Genève

**Président du
conseil de
direction**
Katia Villard, Professeure, Université de Genève

**Responsables
par module**
M1 Cadre législatif et réglementaire

Fabien Liégeois, Professeur à l'Université de Genève

M2 *Know your customer*, lutte contre le blanchiment, la corruption et la conformité fiscale
Natacha Polli, Consultante, PAZ Consultants SA

Dominique Kaegi, Head Business Aligned Compliance, UBS AG

M3 Produits bancaires et financiers
Sarah Bechaalany, Avocate, Lenz & Staehelin Genève

Marc Siegel, Chief group compliance officer, Pictet & Cie

M4 Services d'investissement, négoce des valeurs mobilières et comportement sur les marchés
Claude Bretton-Chevallier, Docteure en droit, avocate, NOMEA, Genève

Pierre Besson, Group Senior Advisor Managing Director Risks & Compliance, Union Bancaire Privée, Genève

Aurélie Rougemont Tolis, Associée gérante, Compliance Angels Sàrl, Genève

M5 Fonction compliance
Simona Mulinari Fleury, Compliance – Regulatory Services, Banque Lombard Odier & Cie SA

Natacha Polli

Consultante, PAZ Consultants SA, Genève

Calendrier

De janvier à décembre, il y a cours chaque vendredi sauf pendant les vacances scolaires genevoises.

**Inscription et
tarifs**
Conditions d'admission

Peuvent être admises aux études conduisant à l'obtention du certificat les personnes titulaires :

- d'une licence, d'un bachelor ou d'une maîtrise décerné par une université suisse ou d'une licence, d'un bachelor ou d'une maîtrise décerné par une haute école spécialisée suisse, ou d'un titre étranger jugé équivalent; et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine des services ou des marchés bancaires ou financiers,
- d'un diplôme professionnel reconnu et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine des services ou des marchés bancaires ou financiers.

Certification et droit d'inscription

Conformément au règlement et au plan d'études, un certificat de formation continue universitaire en Compliance in Financial Services (CAS) est délivré aux participants ayant suivi tous les modules et réussi le contrôle des connaissances pour chaque module (5 examens). La finance d'inscription s'élève à 12'000 CHF pour l'ensemble des prestations liées au certificat. Ce montant est acquis même en cas de désistement ou d'échec.

Dans la mesure des places disponibles, le comité peut admettre une personne qui satisfait aux conditions à suivre l'enseignement d'un ou deux modules au maximum. La participation fait l'objet d'un émolument. L'acquisition des connaissances n'est ni contrôlée ni certifiée. A l'issue des modules suivis, une attestation de suivi est délivrée.

Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du **1er juin au 5 octobre** de chaque année pour la session de l'année civile suivante. Pour poser votre candidature, nous vous remercions d'utiliser le formulaire téléchargeable depuis notre site internet est de le retourner d'ici au 5 octobre à l'adresse indiquée sur le formulaire. La décision du comité directeur sur l'admission ou non du candidat est expédiée courant novembre.

Règlement

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement et du plan d'études de la formation disponible en ligne.

Renseignements pratiques**Lieu, jour et horaire**

Les cours ont lieu à Genève, dans le bâtiment Uni Mail, chaque vendredi après-midi de 13h30 à 18h00 et parfois également le matin de 10h00 à 12h00. Les cours n'ont pas lieu durant les [vacances scolaires genevoises](#). Les 5 examens (en principe 4 écrits et 1 oral) ont lieu en dehors du vendredi ou le vendredi matin.

Contact**CAS Compliance in Financial Services**

Maud Genton, coordinatrice

www.cas-compliance.ch

022 379 86 51

Centre de droit bancaire et financier

Université de Genève

Bd du Pont-d'Arve 40

CH-1211 Genève 4